

<http://lipietz.net/Discours-des-Verts-au-Parlement-europeen-6>

Paraguay

Discours des Verts au Parlement européen

- Député européen (Verts, France) - Amérique latine - Paraguay -



Publication date: jeudi 15 juin 2000

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Monsieur le Président, chers collègues, les Verts avaient déposé, de même que plusieurs autres groupes, une proposition de résolution sur le Paraguay. Comme il est de coutume dans notre Assemblée, nous avons cherché à convenir d'une résolution commune. Malheureusement, en l'état actuel nous ne pourrions pas nous joindre à celle-ci.

La situation au Paraguay - comme vous le savez - ne se caractérise pas seulement par une tendance putschiste de certains secteurs de l'armée mais, beaucoup plus généralement, par de très graves violations des droits de l'homme et une très sévère répression des mouvements populaires. Nous avons essayé, dans notre résolution, d'insister sur ces deux aspects à la fois. Vous savez bien (parce que l'Europe, elle-même, a une très vieille histoire) que dans les pays où un pouvoir démocratique, ou qui se veut tel, ne respecte pas les droits de l'homme, ce pouvoir est lui-même menacé par des coups d'État militaires. D'une certaine façon, on a les coups d'État que l'on mérite, et une démocratie irrespectueuse des droits de la personne est elle-même faible face aux coups d'État militaires.

La résolution qui nous est présentée se contente de saluer l'initiative déployée par un autre pays du cône sud afin d'arrêter l'auteur d'un coup d'État militaire et de l'extrader vers son pays d'origine. Nous saluons effectivement cette initiative du Brésil, mais se contenter de dire cela, c'est rédiger une résolution non pas sur le Paraguay mais sur le Brésil lui-même. Nous pouvons saluer les pas que le Brésil accomplit dans la voie d'une coopération démocratique à l'échelle du cône sud. En aucun cas, cela ne saurait constituer une résolution sur le Paraguay lui-même.

Nous aurions souhaité que soit explicitement prise en compte la question des Droits de l'homme telle que la gère le pouvoir légalement constitué au Paraguay. Nous aurions souhaité que l'Union européenne use de ses moyens de conviction démocratique résultant de l'aide qu'elle apporte à l'ensemble des pays du cône sud pour inciter le gouvernement légal du Paraguay à mieux respecter les droits de l'homme.

Dans les conditions actuelles de rédaction de la résolution, ce n'est malheureusement pas le cas. Dès lors, nous préférons voter contre la proposition de résolution commune et maintenir, si besoin est, notre proposition de résolution.

Alain Lipietz (Verts/ALE)

Voir la [présentation](#) de la situation.